

Préavis n°05-2023 du Comité de Direction concernant les comptes 2022 d'Enfance & Jeunesse

Rolle, le 11 avril 2023

Préavis du Comité de Direction déposé au Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse pour sa séance du 7 juin 2023

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 14 des statuts d'Enfance & Jeunesse, nous avons l'honneur de vous soumettre pour approbation les comptes 2022.

1. Introduction

Les événements à l'interne les plus importants :

- Directeur ad-intérim et nouvelle Directrice dès juin
- Départ de la Responsable RH fin novembre
- Processus de recrutement pour les fonctions de Responsable Accueil de Jour et de Responsable des Ressources Humaines

Ces postes manquants ont engendré une surcharge de travail à l'interne. Le diagnostic sur l'organisation de l'Association lancé en 2021 suit par ailleurs son cours. Ce contexte sensible explique le fait que le budget des formations n'a été que peu utilisé sur 2022.

Le préavis 03-2022 traite du déménagement des locaux administratifs de l'association en novembre à l'avenue des Uttins.

Une analyse plus approfondie est en cours sur l'utilisation des Cantines (fréquentation, optimisation des ressources du personnel, complémentarité des dispositifs de l'Accueil de Jour).

Un autre point d'attention concerne les inter-réseaux. Le dépassement est principalement lié à l'UAPE d'Essertines-sur-Rolle qui a été ouverte en août 2019.

2. Scolaire et Bibliothèque

Scolaire

Le coût annuel d'un élève du primaire sans la redistribution des valeurs d'entretien, d'intérêts et locative se monte à CHF 4'106.39 alors que celui-ci se monte à CHF 3'288.81 pour le secondaire.

En comparaison, le budget 2022 s'élevait à CHF 4'222.90 par élève du primaire et à CHF 3'646.18 par élève du secondaire. Au niveau des comptes 2021, le coût s'élevait à CHF 4'026.00 par élève du primaire et se montait à CHF 3'284.10 pour un élève secondaire.

Dans le compte 500 Administration des écoles, il y a un dépassement de la participation des communes de CHF 60'987.33, principalement dû au compte 511 Cantines et 500.3185.10 Honoraires consultants (préavis 01-2022 et 09-2022).

Le budget tel que présenté et accepté lors du Conseil Intercommunal du 17 novembre 2021 a bien été respecté.

Bibliothèque

Le coût par habitant pour la Commune de Rolle, qui finance 65% des frais de fonctionnement, se monte à CHF 27.78.

Le coût par habitant des 10 autres communes, qui supportent le solde de 35% des frais, se monte à CHF 9.80.

En comparaison, le budget 2022 s'élevait à CHF 31.40 pour la Commune de Rolle et à CHF 11.18 pour les 10 autres communes. Au niveau des comptes 2021, le coût par habitant pour la commune de Rolle se montait à CHF 28.88 et pour les autres communes à CHF 10.18.

Le budget tel que présenté et accepté lors du Conseil Intercommunal du 17 novembre 2021 a bien été respecté.

Répartition intercommunale de la partie Scolaire et Bibliothèque (détail à la page 34 des comptes 2022)

Communes	Solde à payer ou à rembourser
Bursinel	-6 827.80
Bursins	-32 493.95
Dully	-20 775.05
Essertines-sur-Rolle	96 149.85
Gilly	42 221.70
Luins	-23 046.80
Mont-sur-Rolle	-20 576.65
Perroy	-36 487.90
Rolle	-244 667.40
St- Oyens	-23 024.75
Tartegnin	6 808.95
Vinzel	-7 600.25
Totaux	-270 320.05

3. Accueil de jour des enfants

Le coût moyen par habitant pour l'ensemble du bassin de la population du réseau (15'975 habitants) se monte à CHF 290.20. En comparaison, le budget 2022 s'élevait à CHF 359.10 et pour les comptes 2021, le montant par habitant était de CHF 274.69.

En 2022, la subvention de la FAJE sur la masse salariale du personnel éducatif est de 32% contre 31% en 2021. La FAJE a aussi augmenté la subvention pour l'accueil en milieu familial afin de valoriser ce secteur, le préavis 09-2022 mentionne l'utilisation de cette subvention.

Nous avons reçu 3 aides au démarrage :

- CHF 4'320.- pour l'UAPE La Petite Poste
- CHF 29'160.- pour l'extension de l'UAPE La Grande Echelle à Perroy
- CHF 121'500.- pour l'UAPE la Bande'Rolle

La participation des parents a été plus importante que prévue.

Le budget tel que présenté et accepté lors du Conseil Intercommunal du 17 novembre 2021 a bien été respecté.

Répartition intercommunale de l'Accueil de jour (détail à la page 49 des comptes 2022)

Communes	Solde à payer ou à rembourser	Coût moyen 2022
Bursinel	-40 669.41	258.71
Bursins	-86 349.80	305.67
Dully	-4 902.32	259.74
Essertines-sur-Rolle	-79 035.78	242.75
Gilly	-76 675.30	276.43
Luins	-14 477.15	284.66
Mont-sur-Rolle	-167 287.86	303.77
Perroy	-121 516.70	276.06
Rolle	-401 338.96	302.68
Tartegnin	-333.12	316.73
Vinzel	-17 428.30	240.67
Totaux	-1 010 014.70	290.20

Vu ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir adopter les conclusions suivantes :

Le Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

- ♦ Dans sa séance du 7 juin 2023 ;
- ♦ Vu le préavis du Comité de Direction ;
- ♦ Entendu le rapport de la Commission de Gestion ;
- ♦ Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Décide

1. d'approuver les comptes 2022 du volet scolaire ;
2. d'approuver les comptes 2022 du volet bibliothèque ;
3. de restituer le solde des volets scolaire et bibliothèque en faveur des communes, qui s'élève à CHF°270'320.05 ;
4. d'approuver les comptes 2022 du volet accueil de jour ;
5. de restituer le solde du volet accueil de jour en faveur des communes, qui s'élève à CHF°1'010'014.70 ;
6. de donner décharge au CODIR pour sa gestion durant l'exercice 2022 ;
7. de donner décharge à la Commission de Gestion de son mandat.

Ainsi adopté par le Comité de direction lors de sa séance du 24 avril 2023.

Enfance & Jeunesse

Sylvie Mery
Présidente

Isabelle Houmard
Directrice

Annexes : comptes 2022